



17 Bis Village de Cosqueville  
50330 VICQ-SUR-MER  
Tél : 02.33.54.31.96  
Fax : 02.33.54.77.95  
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

## ARRETE DE VOIRIE PORTANT AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

**A2023-009**

### Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2212-2 et suivants ;

Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;

Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°44-2020 du 31 mars 2020 interdisant l'accès au littoral ;

Considérant la demande de vente au déballage de fruits et légumes demandée par Mme Elisabeth CABART, domiciliée 12 Les Landes Michaux 50330 SAINT PIERRE EGLISE

Arrête

**Article 1 :** L'autorisation sollicitée par Mme Elisabeth CABART lui est accordée pour organiser une vente au déballage de fruits et légumes tous les mardis de 16h à 18h à compter du 2 mai 2023 au point suivant :

- Place Gustave Lamache – Cosqueville à Vicq-sur-mer

**Article 2 :** Pendant la durée de cette vente, il est interdit à Mme Elisabeth CABART de recevoir dans le lieu où elle organise sa vente, des marchandises différentes de la catégorie de celles dans laquelle il exerce.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui sera notifié à Mme Elisabeth CABART sera affiché par ses soins, sur les lieux de la vente.

**Article 4 :** Le Maire de Vicq sur Mer et Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie est sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 28 avril 2023

Le Maire

Richard LETERRIER

